

# Brutélé : ce sera « acheter ou être acheté »

« L'activité doit connaître un sort unique, que ce soit en étant vendue ou en restant publique ».

Jean-Michel ADANT

**24** C'est le nombre d'administrateurs qui subsisteront chez Brutélé. Une sacrée purge.

**Brutélé va faire le ménage, en supprimant 129 des mandats rémunérés.** Mais l'intercommunale ne peut envisager l'avenir seule, estime son directeur.

net a fait main basse sur Base en février 2016. Avant de conclure un accord pour le rachat du réseau câblé de SFR Bêlux.

**Vendu à Telenet ?**

## • Jean-Christophe HERMINAIRE

**C**inq millions de dividendes versés en 2015. Contre 4,5 millions l'année précédente. Les 30 communes qui sont affiliées à Brutélé n'ont pas trop à se plaindre des retombées de l'intercommunale de télédistribution. Ses activités, soutenues par le développement en télécommunications (internet, téléphonie), sont bénéficiaires.

L'intercommunale est pourtant à un tournant de son histoire. « Brutélé ne peut pas rester dans la situation actuelle encore très longtemps », reconnaît son directeur général, Jean-Michel Adant. « Il faut bouger : acheter ou être acheté. L'avenir est à des sociétés de grande taille et à des réseaux internationaux. » Le mot-clé : c'est « l'offre 4P, le quadruple play ». Seul sésame

pour fidéliser le client, explique le directeur. Pour son offre télévisée, Brutélé est partenaire de Nethys, avec qui elle a développé, avec succès, la marque VOO et son décodeur. Mais l'offre de téléphonie mobile de Nethys se fait, au prix

### En rachetant Coditel Brabant (SFR), Telenet est devenu le premier câblo-opérateur de la capitale, Bruxelles.

fort, via le réseau de Mobistar. Premières limites.

Car en face, les concurrents ne chôment pas. Proximus optimise son réseau à grand renfort de fibre optique. Tandis que le câblo flamand Tele-

Telenet étend ainsi son emprise sur les deux tiers de Bruxelles, une poche en Wallonie et le Grand-Duché du Luxembourg. Prochain domino à tomber : les six communes bruxelloises actionnaires de Brutélé ? Elles pourraient être tentées par une offre. Elles ont déjà songé à la partition. Au sein de Brutélé, Bruxellois et Wallons ont eu des visions divergentes. Et surtout, un second écueil se profile : en juillet 2017, les deux sous-secteurs en sursis depuis deux ans vont disparaître.

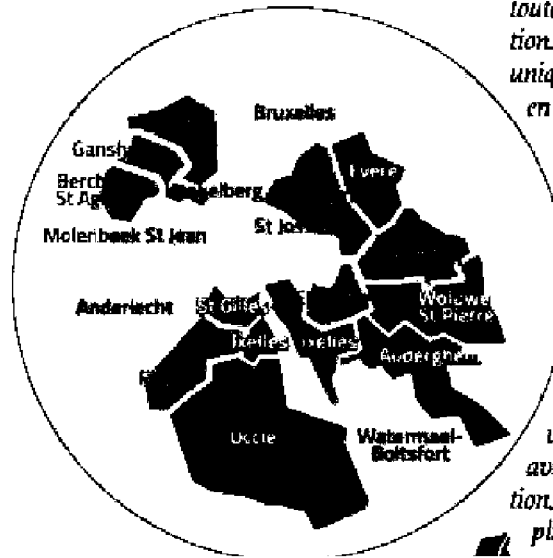
En vertu des accords entre Régions, Brutélé tombera sous la tutelle wallonne, région où elle compte le plus d'abonnés. La présidence de l'intercommunale res-

tera partagée. Le conseil d'administrateurs



tion, réduit à 24 membres, partagé équitablement, même si Bruxelles ne « pèse » qu'un cinquième dans l'actionnariat.

Même les règles de désignation seront différentes. Les partis décideront. Selon la grille Dhont côté wallon, en respect du code de démocratie. Par les conseils communaux à Bruxelles, avec le casse-tête juridique de faire siéger des membres de partis, comme Défi, non représentés au Parlement de la région de tutelle. Pas simple.



« C'est difficile de sortir de l'intercommunale. Et il faut voir à quel prix. Techniquement, les réseaux wallons et bruxellois sont très dépendants, comme un corps connecté », estime Nathalie Gilson, co-présidente de Brutélé et échevine à Ixelles, commune historique.

### Une scission coûterait cher

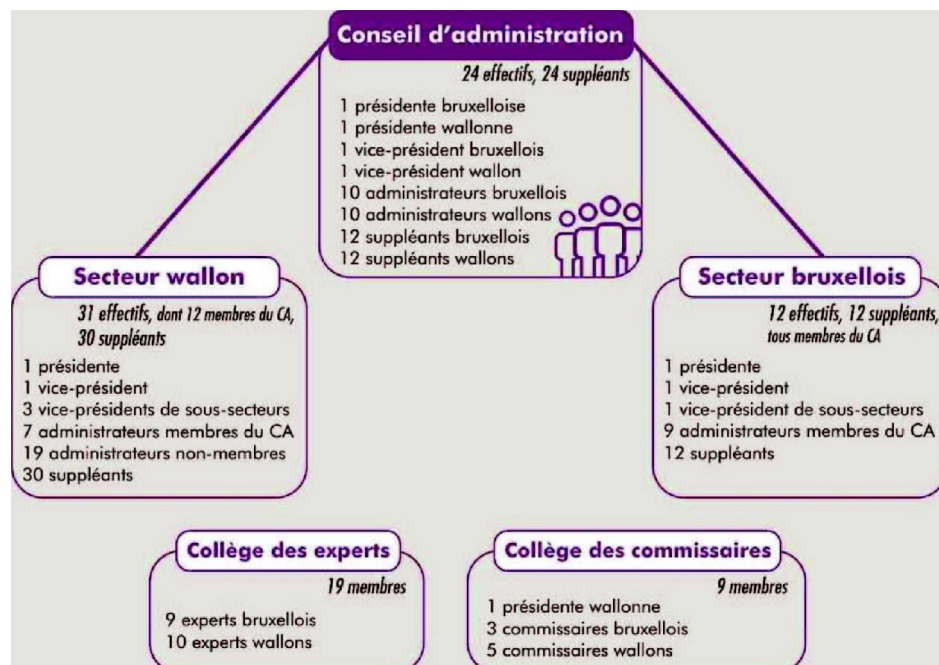
« Une scission coûterait très cher et pose d'énormes problèmes, au niveau du personnel et des sous-traitants », confirme Jean-Michel Adant. « De toute façon, ça ne serait pas la solution. L'activité doit connaître un sort unique, que ce soit en étant vendue ou en restant une structure publique. »

Reste que le scandale Publi-fin, retombant sur Nethys, a fragilisé la position du groupe liégeois. Changeant radicalement les perspectives. Chez Brutélé, cette nouvelle donne n'a échappé à personne. « Vu ce qui vient de se passer, je ne vois pas non plus un administrateur voter la fusion avec Nethys, dans l'état de la situation, note le directeur. On y verra plus clair après la commission d'en-

» ■

## NETTOYAGE

# Brutélé mériterait aussi sa Commission d'enquête



## AVANT

## 153 mandats politiques rémunérés

Les sommes usurpées aux différents échelons des conseils d'administration de Brutélé (en tout 153 mandats politiques) sont moindres que chez Publifin. Mais les mécanismes de la gabegie sont identiques. On peut trouver à tout le moins amoral qu'un simple administrateur de comité de secteur puisse se « faire » 1 819 € par an (douze jetons à 151,60 €) sans assister à la moindre réunion. Un « treizième mois » que beaucoup de travailleurs envieraient. Sans parler de « l'erreur » qui a permis à deux mandataires carolos de percevoir, durant trois ans, cette rémunération fixe à laquelle, en tant que suppléants, ils n'avaient pas droit. Chez Brutélé, les suppléants pouvaient assister aux réunions même en la présence de ceux qu'ils étaient supposés remplacer.

Les deux sous-secteurs, bruxellois et wallon, sont des organes « consultatifs », qui ne se réunissent qu'en marge des conseils d'administration de l'intercommunale. Il existe même, dans l'organigramme, quatre vice-présidents de « sous-secteurs ». Une curiosité « purement comptable », nous assure-t-on. Relique du passé. Quand ils cumulaient leurs fonctions à différents échelons, les administrateurs, jure-t-on, ne multipliaient pas les jetons de présence. C'est le cas des douze administrateurs bruxellois et de douze wallons. Dix-neuf autres administrateurs wallons n'étaient, eux, mandatés que pour leur sous-secteur. Ceux-là, et les suppléants, verront la fin de leur mandat avec la disparition des deux sous-entités. Dès que les nouveaux statuts seront publiés... en juin. Pour l'heure, on poursuit. Mais pas comme si de rien n'était : la question des rémunérations indues a été réglée, dans l'urgence, au CA du 14 février. ■ J.-C.H.

## APRÈS

## On se contentera de 24 administrateurs

Table rase sur l'armée mexicaine. Brutélé va supprimer, en juin, 129 des 153 mandats rémunérés. Pour ne garder que 24 administrateurs. On promet de bazarder les 66 suppléants, les 43 membres des comités de secteur, les 19 experts et les 9 commissaires. Rayés d'un trait. Quelle meilleure preuve que tout ce petit monde était finalement inutile ?

On a aussi revu à la baisse, et dans l'urgence du parfum de scandale, les rémunérations de tous ces mandataires politiques. Fini le « fixe » des administrateurs, sous couvert de « frais de représentations », qui représentait, selon les cas, un ou plusieurs jetons « de présence » assurés chaque mois. Les mandataires ne seront, désormais, payés que s'ils assistent aux réunions. En tout cas, on y réfléchit. Ça paraît logique. Ça ne l'était pas.

Il ne restera plus que deux présidents. Un wallon et un bruxellois. Ensemble, ils ne percevront plus que 21 500 € bruts par an. Soit le salaire d'un président et d'un vice-président, divisé en deux. Ce sera 60 % de moins qu'auparavant, ce qui en dit long sur la rémunération d'un mandat qui, bien sûr, ne se limitait pas à présider une douzaine de réunions chaque année. Les vice-présidents disparaissent. L'un d'eux, présent à quatre réunions en 2016, percevait 1 700 €, nets, chaque mois.

Avec les deux sous-secteurs, disparaîtra aussi l'expertise des experts (deux jetons forfaitaires assurés par mois), le plus souvent des fonctionnaires communaux. Mais aussi la représentation, et le regard, hors de l'assemblée générale, de pas mal de communes affiliées. Brutélé évalue l'économie sur les rémunérations à 450 000 € par an. De 600 000 euros, on passerait à 155 000 € environ. Fameuse chasse au gaspi. Le jeton de présence est passé de 151,6 à... 150 €. ■ J.-C.H.

## Brutélé, Voo, Nethys : le flamand Telenet intéressé

Depuis le rachat de huit téléédistributeur wallons en 2007, Nethys règne sur le câble au sud du pays, qu'elle alimente de sa marque VOO, développée avec Brutélé. L'affaire Publifin, et l'idée d'un « démantèlement » du groupe liégeois qui germe dans certains couloirs politiques, pourrait-elle modifier le paysage du câble, plus morcelé que celui de la distribution d'énergie ? Avec ici une réelle concurrence des réseaux. Fin d'année passée, le câblo flamand Telenet, filiale du leader mondial Liberty Global, a fait offre de 400 millions pour acquérir le réseau de Coditel Brabant,

opérant sous la marque du géant français SFR (anciennement Numericable). Ne manque que le feu vert des autorités de concurrence. SFR Belux était présent dans cinq communes bruxelloises mais aussi sur un moignon wallon : le réseau de l'AIESH dans la botte du Hainaut. Il l'a modernisé à grands frais, pour finalement revoir sa stratégie. Grâce à ce rachat, Telenet étend son emprise sur les deux tiers de la capitale et met un pied en Wallonie où son CEO, John Porter, n'a jamais caché ses intentions de s'étendre. « En douceur », jusqu'ici. Et en bonne intelligence avec Voo.

Si Brutélé cédait aux sirènes d'une offre de Telenet (qui n'est pas non plus à l'abri des scandales, NDLR), VOO ne serait pas inaccessible à Bruxelles. Telenet et Nethys ont déjà des collaborations. Et le câble étant libéralisé, il est ouvert à tous. Moyennant paiement. Orange utilise aussi les infrastructures du câble wallon pour son offre 4 Play. « On pourrait donc imaginer que Telenet utilise notre réseau sans devoir nous racheter », note Jean-Michel Adant, le directeur de Brutélé. Qui considère que cette libéralisation est « très défavorable » aux réseaux d'infrastructure. ■ J.-C.H.

## EN UNE MINUTE

## À la croisée de son destin

Dans la bourrasque de l'affaire Publifin, l'intercommunale Brutélé a pris des mesures drastiques.

- Elle a supprimé les rémunérations fixes, injustifiées, des administrateurs, réduit (un peu) le jeton de présence, et (beaucoup) le salaire des présidents et vice-présidents.

- En juin, il est aussi prévu de ramener à la portion congrue la pléthore de postes politiques : de 153 mandats, on passera à 24.

Mais outre le passage sous la tutelle wallonne, et la pu-

blication de nouveaux statuts, l'intercommunale birégionale se trouve à la croisée des chemins. Il lui faut grandir, ou être racheté, explique son directeur.

- Un rachat pourrait être tentant pour le flamand Telenet, devenu premier opérateur du câble à Bruxelles avec le rachat de Coditel.

- Envisagée depuis dix ans, une fusion avec le réseau Nethys, son partenaire dans Voo, avait capoté dans des circonstances tendues (voir en page 4). L'affaire Publifin n'améliore pas les choses.

## BRUTÉLÉ EN CHIFFRES

Brutélé est une intercommunale, sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée (SCRL).

**1968** fondée au départ de la Régie d'électricité d'Ixelles.

**30** communes affiliées : 6 Bruxelloises et 24 Wallonnes. Le réseau de Charleroi et de sa périphérie a été repris en 1985. Celui d'Uccle en 2006.

**1999** Brutélé est à la fois reconnu par l'IBPT et le CSA comme opérateur d'infrastructures de réseau (câble de télédistribution) et comme distributeur de services.

**5 000** kilomètres de câble coaxiaux, 500 km de fibre optique. Ce réseau, birégional, est utilisé par Brutélé pour ses services mais aussi par BeTV.

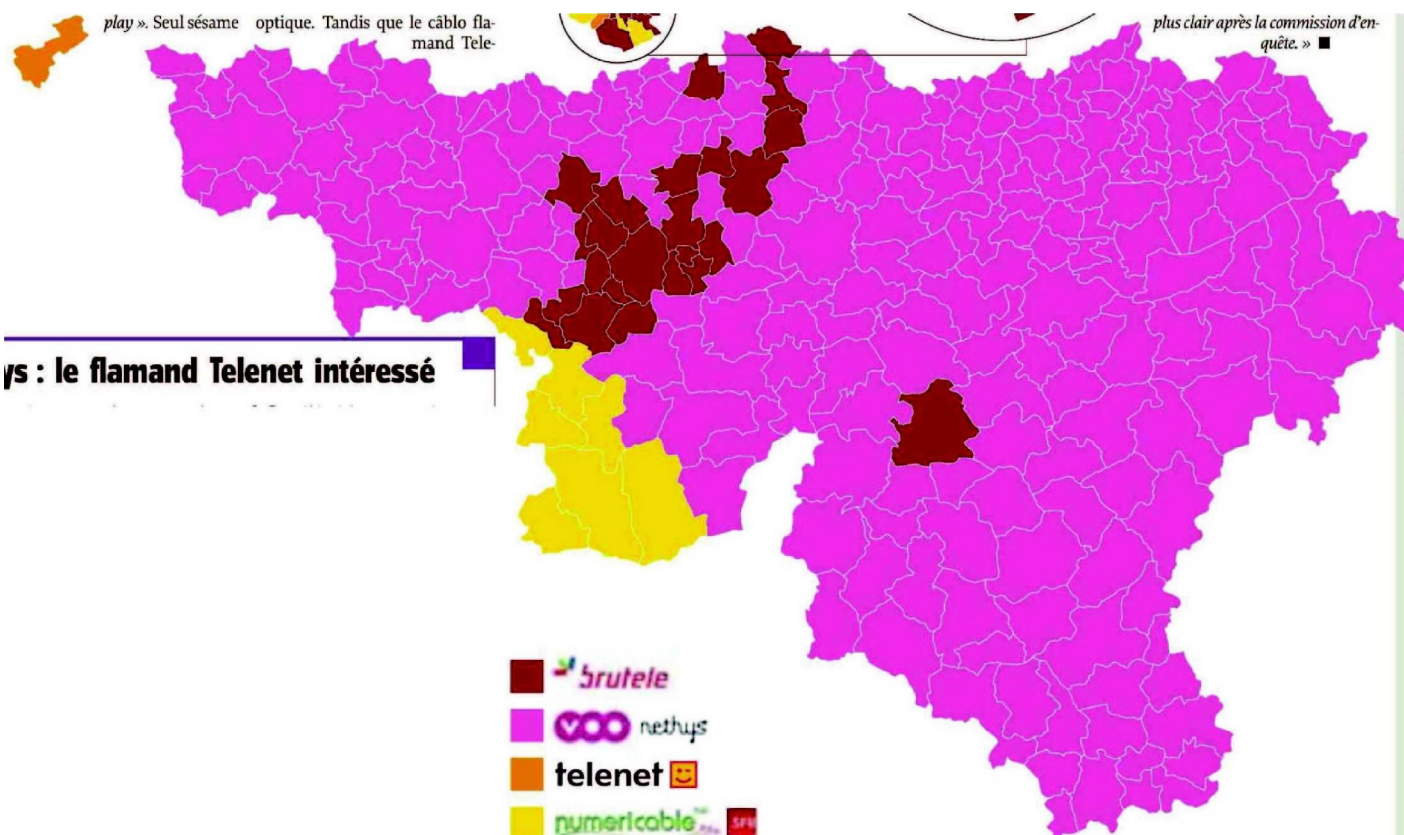
**2003** Brutélé devient aussi opérateur de téléphonie.

**2006** Association à Nethys (ex Tecteo) pour créer la marque VOO, offrant des services « triple play » incluant télévision numérique interactive, internet à haut débit et téléphonie fixe.

**113** millions de chiffre d'affaires (2015), en croissance. La branche d'activité de télécommunications contribue désormais à plus de 50 % du chiffre d'affaires.

**250** employés

**220 000** clients. Si le nombre d'abonnés à la télédistribution baisse, le chiffre d'affaires de cette branche était néanmoins en croissance en 2015, alors que celui des télécoms baissait.



# Viviane Teitelbaum (MR) dit avoir été menacée durant les négociations

**Brutélé devait être absorbée dans les activités câblées de Nethys. C'était le plan des Gilles, Moreau, Van Cau.**

Il a capoté. Viviane Teitelbaum, ex-présidente de Brutélé, explique dans quelles conditions.

● **Jean-Christophe HERMINAIRE**

« **C'**est comme si on passait outre de tous les modes de fonctionnement du secteur public pour construire cet empire industriel. Les prémices de ce qu'on dénonce aujourd'hui étaient déjà là. »

Viviane Teitelbaum échevine des Finances actuelle à Ixelles, fut entre 2007 et fin 2012 la co-présidente MR de Brutélé. Et l'un des « grains de sable » de la fusion/absorption, toujours pas consommée, avec le pôle télédistribution de Nethys.

Ce qui lui a valu des relations plus que

tendues » avec Stéphane Moreau et André Gilles qui, à l'époque, soutenus par Jean-Claude Van Cauwenberghe et les administrateurs du secteur wallon de Brutélé, rêvaient de constituer un grand réseau

unifié de télédistribution. Tecteo venait de racheter, au prix fort (470 millions) huit petits « câblo-distributeurs » du sud du pays.

Viviane Teitelbaum avait remplacé Jacques Vandenhautte, libé-

ral de Woluwe-Saint-Pierre, lui aussi favorable à la fusion. « Brutélé n'allait pas être rachetée, mais donnée contre la promesse, un jour, de gros dividendes. Soi-disant », dit-elle. « On a commencé à poser une série de questions mais très vite on s'est heurtés à des non-réponses. Ils disaient : les accords sont signés. Mais ce n'était pas exact. »

Elle convainc les autres administrateurs bruxellois que leur intérêt n'est pas assuré dans ce deal. D'autant que d'autres lorgnent sur le réseau de la capitale. Le flamand Telenet, mais aussi Déficom, la société de Philippe Lhomme, partenaire de Numericable, qui deviendra SFR. Troisième pôle dans ce partage des communes de Bruxelles.

« **Appelez cela comme vous voulez** »

Moreau, « très sûr de lui », et Gilles « glacial », dictent le tempo. « Tout en étant des politiques,

très assurés de ne pas être inquiétés, ils donnaient plutôt l'impression d'être des hommes d'affaires. On n'était ni à l'échelle, ni dans l'esprit d'une entreprise communale, c'était un consortium industriel qui était en train de se construire. On était dans un autre monde. Mes administrateurs ne comprenaient plus rien. Ils n'étaient pas armés pour répondre à tout cela. »

« Si on n'avait pas tiré la sonnette d'alarme, les anciens auraient été fa-

cilement roulés dans la farine », estime Viviane Teitelbaum qui, avec d'autres administrateurs, dit avoir fait l'objet de menaces. Un courrier leur parvient, destiné à « attirer leur attention sur la faute que vous endossez personnellement dans l'arrêt du processus et sur le montant de l'indemnité que vous encourez ». Plutôt

clair. « À partir du moment où on intimide et où il y a une omerta sur les décisions, appelez cela comme vous voulez... »

**VOO, au seul nom de Tecteo**

La fusion, qui n'était qu'une question de jours, patine malgré tout. Elle ne se fera jamais. Ce qui n'empêche pas Tecteo et Brutélé de collaborer étroitement sur le lancement de VOO, l'offre de télé numérique. Pour gérer de concert la marque, avec toujours la fusion en point de mire, un Groupement d'intérêt économique (GIE) est créé, avec André Gilles aux commandes et Van Cau recasé comme expert « grassement payé ».

Tecteo décide des investissements. Brutélé assume à 20 % les factures (qu'elle conteste à l'occasion). Pas simple à gérer.

« Pour l'exploitation de VOO, on a avancé très vite. Sauf que, là encore, nous avons découvert que la marque n'avait été déposée qu'au seul nom de Tecteo. » ■

